



**Seul le texte prononcé fait foi**

## **«Les communes et l'économie – main dans la main pour des sites forts»**

**Intervention du conseiller aux Etats Hannes Germann,  
président de l'Association des Communes Suisses**

Chers représentants de la presse,

Chers participants,

Madame, Monsieur,

C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir vous saluer aujourd'hui. Assurément, la coopération de l'Association des Communes Suisses et de l'Union suisse des arts et métiers n'est pas évidente, car certaines différences de vues et un certain manque de confiance caractérise les relations entre les autorités communales et les artisans. Notre priorité étant axée sur les intérêts communs des communes et des artisans - engagement que je peux certifier aujourd'hui au nom des deux associations - cette coopération aura des effets positifs pour toutes les parties prenantes.

Pourquoi ce partenariat?

Les artisans, citoyens de la commune comme vous et moi, apportent une contribution importante au fonctionnement de la commune en général et au renforcement du système de milice en particulier en qualité d'employeurs locaux et, souvent, de membres d'organes politiques. Ils apportent au système politique leurs expériences issues du domaine privé, mais aussi de leur entreprise, et contribuent donc d'une manière décisive à ce que les décisions politiques conduisent à des solutions innovantes, adaptées à la situation et finançables au niveau communal. Grâce à leurs emplois locaux, les artisans contribuent aussi en grande partie au développement durable des communes et des villes.

Ces derniers temps, certaines évolutions au niveau de l'aménagement du territoire ne sont pas du goût des citoyennes et citoyens. L'acceptation de l'initiative sur les

résidences secondaires ou l'approbation de l'initiative zurichoise sur la protection des terres agricoles, exprime l'inquiétude largement répandue dans la population sur la mise à mal du paysage agricole suisse et sur la perte d'attractivité et la perte de qualité de vie de notre pays. Elle met aussi en lumière les fortes dépendances d'une croissance économique suisse solide, d'une forte immigration de main d'œuvre étrangère hautement qualifiée et de la forte croissance de la mobilité, aussi bien au niveau des déplacements professionnels que des déplacements liés aux loisirs. Ces tendances doivent être prises en compte dans la mise en œuvre des décisions populaires.

Nous avons tous le devoir d'affronter ensemble ces missions délicates. Une chose est sûre: le futur aménagement du territoire confrontera la Suisse à de grands défis. La Confédération, les cantons, les villes et les communes doivent assumer la responsabilité d'un développement durable, ordonné sur le plan de l'aménagement et économiquement viable.

Le principal défi de l'aménagement du territoire en Suisse est incontestablement l'urbanisation, dont la progression est imparable. On dit que chaque seconde, environ un mètre carré de terre agricole est affecté à une autre utilisation. En d'autres termes: tous les jours, l'équivalent de dix terrains de football disparaissent, cédant la place à des routes, des centres commerciaux, des parkings et des habitations.

De plus en plus, la densification vers l'intérieur est considérée comme la mesure efficace pour contrecarrer l'urbanisation et comme la condition nécessaire d'une bonne gestion de la ressource limitée qu'est le sol. Dans de nombreuses villes et communes, les centres sont justement les espaces qui ont fortement perdu en attractivité et ont le plus souffert de l'impact négatif de l'urbanisation. Les origines de cette évolution sont nombreuses. Principalement, elles se situent dans l'urbanisation intense en périphérie des villages, dans la protection restrictive des monuments historiques et du patrimoine architectural - qui empêche les transformations au centre des localités, dans le morcellement des propriétés et dans les possibilités insuffisantes de parking dans les centres-villes.

L'urbanisation croissante favorise non seulement la séparation physique du centre du village et de la ceinture urbanisée, mais conduit aussi à un cercle vicieux social: l'installation des jeunes et des familles en périphérie des localités et le vieillissement excessif des centres des localités se traduisent par une hausse des coûts d'infrastructure pour les communes, car elles doivent transférer de plus en plus d'activités sociales et culturelles vers la périphérie.

Le commerce de détail et les artisans font partie des principaux vecteurs de l'attractivité des centres-villes. Pourtant, au cours des dernières décennies on a vu multiplier les zones artisanales en dehors des centres - avec les conséquences que cela implique dans le développement ou plus précisément le non-développement des

centres des villes et des localités. Avec la disparition du commerce de détail, les centres des villes sont confrontés à un profond bouleversement structurel ayant de graves conséquences sur le développement des villes et des communes: les magasins déménagent et les artisans et les emplois disparaissent.

Nous devons freiner cette tendance négative! Il faut redonner aux centres des villes et des localités leur rôle de lieu de rencontre et de centre d'approvisionnement pour la population. Ou, en d'autres termes:

Nous voulons le chien devant la boucherie du centre et non pas un Aldi aux portes de la ville!

La mise en œuvre d'un aménagement du territoire durable et porteur d'avenir au niveau des communes est l'une des priorités politiques de l'Association des Communes Suisses, qui soutiendra et encouragera donc fortement les efforts de revitalisation des centres des villages. Selon l'Association des Communes Suisses, il est essentiel d'éviter les mesures isolées non coordonnées et donc d'unir les différents efforts consentis dans le but d'une revalorisation des centres des localités dans le cadre de leur rénovation stratégique.

Seule une approche globale tenant compte des exigences des acteurs impliqués dans les domaines de la planification, du droit, des finances, de la sociologie et de la politique, pourra aboutir à l'élaboration commune d'objectifs de développement réalistes pour les villes et les communes. A eux seuls, ni les artisans ni les planificateurs des communes ne peuvent aboutir à des mesures durables. Il faut promouvoir des réflexions stratégiques communes et le développement de perspectives spécifiques pour les centres des villes et des localités à moyen et long terme.

Dans le cadre de leur projet commun «Revitaliser les centres des villes et des localités», l'Association des Communes Suisses et l'Union suisse des arts et métiers se sont fixé comme objectif de présenter aux villes et aux communes différentes possibilités d'action en matière de revitalisation.

Je vous remercie pour votre attention.

Urtenen-Schönbühl, 12 novembre 2012